
10-2022

L'engagement des médias de l'Afrique de l'Ouest Francophone dans l'atteinte des objectifs du Partenariat de Ouagadougou : Le concours d'excellence en production médiatique des journalistes et blogueurs

Thierno Souleymane Ball Anne
Population Council

Fatou Mbow
Population Council

Thiaba Sembène

Follow this and additional works at: https://knowledgecommons.popcouncil.org/focus_sexual-health-repro-choice

How does access to this work benefit you? Click here to let us know!

Recommended Citation

Anne, Thierno Souleymane Ball, Fatou Bintou Mbow, et Thiaba Sembène. 2022. « L'engagement des médias de l'Afrique de l'Ouest Francophone dans l'atteinte des objectifs du Partenariat de Ouagadougou : Le concours d'excellence en production médiatique des journalistes et blogueurs. » Dakar: Population Council.

This Report is brought to you for free and open access by the Population Council.

**L'ENGAGEMENT DES MEDIAS DE L'AFRIQUE DE
L'OUEST FRANCOPHONE DANS L'ATTEINTE DES
OBJECTIFS DU PARTENARIAT DE OUAGADOUGOU :
LE CONCOURS D'EXCELLENCE EN PRODUCTION
MEDIATIQUE DES JOURNALISTES ET BLOGUEURS**

Thierno Souleymane Ball ANNE
Fatou Bintou MBOW
Thiaba SEMBENE



**POPULATION
COUNCIL**

Ideas. Evidence. Impact.



Le Population Council (PC) s'attelle aux questions cruciales de santé et de développement qu'il s'agisse d'endiguer la progression du VIH, d'améliorer la santé reproductive (SR) et d'offrir aux jeunes la promesse d'une vie satisfaisante et productive. Par ses travaux de recherche en biomédecine, en sciences sociales et en santé publique dans 50 pays, il s'efforce d'apporter avec ses partenaires des solutions qui conduisent à des politiques, des programmes et des technologies plus efficaces, pour améliorer la vie partout dans le monde. Fondé en 1952, le PC est une organisation non gouvernementale à but non lucratif. Son siège est basé à New York et l'organisation est conduite par un conseil d'administration international.

Population Council
Sacré Cœur 3. Lot 85. BP 21027
Dakar, Sénégal
Tel: (221) 33 859 5300, Fax: (221) 33 824 1998
email: popcouncil.org



Le Partenariat de Ouagadougou (PO) a été lancé en février 2011, lors de la Conférence régionale sur la Population, le Développement et la Planification Familiale (PF) : l'urgence d'agir, qui s'était tenue dans la capitale du Burkina Faso. Il mise sur l'engagement des gouvernements, une meilleure coordination entre les bailleurs de fonds pour optimiser leurs soutiens aux pays, une accélération de la mise en oeuvre des interventions à haut impact et également sur une collaboration et coopération aux plans national et régional pour remédier au taux élevé des besoins non satisfaits en matière de planification familiale. Le Partenariat de Ouagadougou compte neuf pays membres : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo.



La Fondation William et Flora Hewlett est une fondation de bienfaisance non partisane et privée qui avance des idées et soutient les institutions pour promouvoir un monde meilleur.

Citation suggérée : Thierno Souleymane Ball ANNE, Fatou Bintou MBOW, et Thiaba Sembène. 2022. « L'engagement des médias de l'Afrique de l'Ouest Francophone dans l'atteinte des objectifs du Partenariat de Ouagadougou : Le concours d'excellence en production médiatique des journalistes et blogueurs ». *Dakar : Population Council*

© 2022 The Population Council, Inc.

Table des matières

Remerciements _____	4
Liste des acronymes et abréviations _____	5
Résumé exécutif _____	6
Executive Summary _____	8
Contexte et justification _____	10
Objectifs _____	12
Méthodologie _____	12
Résultats du suivi des recommandations de l'évaluation de 2019 _____	13
Résultats de la documentation _____	14
Défis _____	20
Leçons apprises _____	20
Recommandations _____	21
Annexes _____	22

Remerciements

Le Population Council remercie particulièrement l'Unité de Coordination du Partenariat de Ouagadougou (UCPO), co-organisateur du concours d'excellence en production médiatique sur les droits en Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) / PF à l'intention des journalistes et blogueurs des pays du PO, et partenaire privilégié pour son accompagnement constant pour la mise en œuvre de cette activité. A chaque édition, l'UCPO a collaboré étroitement avec PC pour la bonne réussite du concours.

Notre gratitude va également à tous nos collaborateurs, notamment aux consultants et membres du jury pour leur travail acharné au cours des différentes éditions. Grâce à leurs compétences et leur détermination, ils ont su mener à bien les tâches qui leur étaient dédiées et ont contribué ainsi au succès de cette activité.

Nous remercions également l'ensemble des participants pour l'intérêt croissant porté à ce concours.

La mise en œuvre et le suivi de ce concours ont été possibles grâce à l'appui financier de la Fondation William and Flora Hewlett. Qu'elle en soit vivement remerciée.

Liste des acronymes et abréviations

CV	Ciruculum Vitae
DSSR	Droits en Santé Sexuelle et Reproductive
EDSc	Enquête Démographique et de Santé Continue
FAR	Femmes en Âge de Reproduction
ISBC/PF	Identification Systématique des Besoins de la Cliente en Planification Familiale
ISSU	Initiative Sénégalaise de Santé Urbaine
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PC	Population Council
PO	Partenariat de Ouagadougou
PF	Planification Familiale
PTF	Partenaire technique et Financier
SR	Santé de la Reproduction
TPC	Taux de Prévalence Contraceptive
UCPO	Unité de Coordination pour le Partenariat de Ouagadougou
VIH	Virus d'immunodéficience humaine

Résumé exécutif

Le PC organise depuis 2014, en partenariat avec l'UCPO, le concours d'excellence en production médiatique sur la SR/PF à l'intention des journalistes des neuf (9) pays francophones du PO. Le concours a pour objectif général de stimuler la production journalistique pour accompagner la dynamique mise en marche pour l'atteinte des objectifs du PO en informant le public des enjeux des droits en santé sexuelle, de la reproduction et de la PF et en responsabilisant les décideurs politiques pour une prise de décision adéquate basée sur des données probantes afin de faire avancer les objectifs des plans nationaux de PF.

Le présent rapport a pour objectif de documenter à l'issue de la sixième édition, l'engagement et la contribution des médias des pays de l'Afrique de l'Ouest francophone dans l'atteinte des objectifs du PO à travers l'évaluation du concours d'excellence en production médiatique sur la PF. De manière spécifique, il s'agit de : (i) décrire les innovations du concours au fil du temps, (ii) évaluer l'intérêt que les journalistes des pays membres du PO accordent au concours, (iii) décrire les perceptions et opinions des parties prenantes au concours, et (iv) apprécier la contribution des productions médiatiques sur la promotion de la PF dans la région.

La dernière évaluation effectuée en 2022 après la 6^{ème} édition a révélé que dans le cadre de l'organisation du concours certaines innovations en termes d'éligibilité, d'élargissement du concours à la catégorie télévision et de nature des prix octroyés ont été introduites. Par rapport à l'évaluation de 2019 effectuée après la 4^{ème} édition qui montre un intérêt et engouement croissant des acteurs des médias depuis le début du concours en 2014, il est ressorti également que, la participation des journalistes et autres acteurs des médias des pays du PO au concours d'excellence a régressé de 7,1% lors de la 5^{ème} édition avant de progresser de 60,7% au cours de la 6^{ème} édition. En termes de participation, en valeur absolue, le Bénin continue d'afficher les plus grands effectifs avec 24 participants pour la 5^{ème} édition, et 29 pour la 6^{ème}. Toutefois, la plus grande progression a été notée avec les candidats du Mali dont l'effectif est passé d'un candidat à l'édition de référence (la 4^{ème}) à respectivement 3 et 20 candidats durant les 5^{ème} et 6^{ème} éditions. Sur les 142 productions soumises au cours de ces deux éditions, 14 ont été primées. Les lauréats proviennent du Bénin (9), du Burkina Faso (3), de la Guinée (1) et du Sénégal (1). Par ailleurs, comme lors de l'édition de référence, il ressort des entretiens réalisés avec les lauréats que le concours d'excellence en production médiatique sur la PF a positivement influé sur la carrière professionnelle des journalistes en termes de motivation accrue, de reconnaissance par leurs pairs et de promotion. En outre, plusieurs participants/lauréats et membres du jury ont souligné que les productions médiatiques, du fait de l'amélioration croissante de leur qualité et leur développement axé sur des thèmes diversifiés et d'actualité, ont permis de repositionner la PF dans le débat public dans leurs pays et d'interpeller les décideurs sur les questions en rapport avec la santé sexuelle et reproductive de manière générale.

La participation effective de certains pays au concours, le contexte de pandémie à covid 19 et la limitation des ressources exogènes ont constitué les principaux défis de la mise en œuvre et de la pérennisation du concours.

Les résultats et suggestions recueillis ont permis de formuler les recommandations suivantes : analyser les facteurs explicatifs des performances enregistrées par les candidats du Bénin en termes de nombre et de qualité des productions médiatiques sur la PF ; renforcer la communication autour du concours à travers la publication de vidéos et spots sur les réseaux sociaux et la tenue d'une conférence de presse virtuelle de lancement du concours qui sera relayée sur Facebook et d'autres plateformes ; séparer la catégorie presse écrite/presse en ligne pour en faire deux catégories différentes ; faire le plaidoyer auprès des partenaires financiers pour un soutien accru et permanent des activités avec les journalistes et autres acteurs des média.

Executive Summary

Since 2014, the Population Council (PC), in partnership with The Ouagadougou Partnership Coordination Unit (UCPO), has been organizing a competition for excellence in media production on family planning (FP) for journalists from the nine (9) Francophone West African countries of the Ouagadougou Partnership (OP). The overall aim of the competition is to stimulate journalistic production to support the drive to achieve the OP's objectives by informing the public about sexual and reproductive health and FP rights issues, and by empowering policy-makers to make appropriate evidence-based decisions to advance the objectives of national FP plans.

The objective of this report is to document, at the end of the sixth edition, the commitment and contribution of the media in Francophone West African countries to the achievement of the objectives of the Ouagadougou Partnership through the evaluation of the contest for excellence in media production on FP. Specifically, it will : (i) describe the competition's innovations over time, (ii) assess the interest that journalists from OP member countries have in the competition, (iii) describe the perceptions and opinions of the competition's stakeholders, and (iv) appreciate the contribution of media productions on the promotion of FP in the region.

The last evaluation carried out in 2022 after the 6th edition revealed that regarding the organization of the contest some innovations in terms of eligibility, extending the competition to the television category and nature of the prizes awarded were introduced. Compared to the evaluation of 2019 conducted after the 4th edition which shows an increasing interest and enthusiasm of media actors since the beginning of the contest in 2014, it was also found that the participation of journalists and other media stakeholders from OP countries in the competition of excellence decreased by 7.1% during the 5th edition before increasing by 60.7% during the 6th edition. In terms of participation, in absolute terms, Benin continues to have the largest number of participants with 24 in the 5th edition and 29 in the 6th. However, the greatest progression was noted with the candidates of Mali whose number went from one candidate in the reference edition to respectively 3 and 20 candidates during the 5th and 6th editions. Of the 142 productions submitted during the two editions, 14 were awarded. The winners are from Benin (9), Burkina Faso (3), Guinea (1) and Senegal (1). In addition, as in the reference edition, interviews with the winners show that the competition for excellence in media production on FP has had a positive impact on the professional careers of journalists in terms of increased motivation, recognition by their peers and promotion. In addition, several participants/awardees and jury members noted that the media productions, by the increasing improvement of their quality and their development focused on diversified and current themes, have helped to reposition FP in the public debate in their countries and to challenge decision makers on issues related to sexual and reproductive health in general.

The effective participation of certain countries in the competition, the covid 19 pandemic context and the limitation of exogenous resources constituted the main challenges for the implementation and sustainability of the competition.

The results and suggestions collected made it possible to formulate the following recommendations: analyze the explanatory factors of the performances recorded by the

candidates in Benin in terms of the number and quality of media productions on FP; strengthen communication around the competition through the publication of videos and spots on social networks and the holding of a virtual press conference to launch the contest which will be relayed on Facebook and other platforms; separate the written press/online press category into two different categories; advocate with financial partners for increased and permanent support for activities with journalists and other media actors.

Contexte et justification

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), en 2019, un certain nombre de pays en Afrique subsaharienne ont réduit de moitié le taux de mortalité maternelle depuis 1990. Cependant, malgré ces progrès réalisés, cette région reste à la traîne et concentre plus de la moitié des décès maternels survenus dans le monde¹.

Avec une moyenne de 5,5 enfants par femme, l'Afrique de l'Ouest présente l'un des taux de fécondité les plus élevés et la croissance de la population la plus rapide au monde avec une forte proportion d'adolescents et de jeunes. En Afrique de l'Ouest francophone, environ trois (3) femmes meurent chaque heure de causes maternelles et un enfant de moins de cinq (5) ans meurt toutes les minutes². Il est établi que dans les réponses apportées contre la mortalité maternelle, néonatale et infantile, la PF demeure l'une des stratégies les moins onéreuses et les plus efficaces pour sauver des vies et pour améliorer la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant. Toutefois, les pays de l'Afrique de l'Ouest, plus particulièrement ceux de la zone francophone, accusent un grand retard en matière d'utilisation de la PF moderne. Les taux d'utilisation de la planification familiale (PF) ont connu au cours de la dernière décennie, une progression significative passant de 6,3 % à 13,9 %, mais reste toujours en deçà des attentes. Cette croissance rapide de la population demeure un véritable défi à relever par les gouvernants de plusieurs pays. La maîtrise de la forte croissance démographique est donc une nécessité pour les pays de l'Afrique de l'Ouest francophone.

Ainsi, en 2012, l'Afrique de l'Ouest francophone a choisi de repositionner la PF dans les stratégies de lutte contre la mortalité maternelle et de la pauvreté. Parmi les événements marquants, il y a la création du PO en 2011 pour accélérer les progrès dans l'utilisation des services de PF dans les neuf (9) pays membres du Partenariat que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo ; la naissance de PF2020 à la suite de la Conférence de Londres, qui s'est tenue en juillet 2012 ; et l'élaboration de plusieurs générations de plans d'action nationaux en matière de PF par ces pays.

Entre 2011 et 2020, le nombre de femmes utilisatrices de méthodes modernes de contraception dans la sous-région atteint 6,5 millions, occasionnant ainsi 3,8 millions d'utilisatrices additionnelles dans les pays du PO (UCPO, 2020).

Toutefois, malgré les avancées notées sur l'évolution du Taux de Prévalence Contraceptive (TPC) grâce aux efforts entrepris par l'ensemble des parties prenantes au niveau de ces pays, des défis persistent. En effet, 26,9% des femmes (l'un des taux les plus élevés au monde) ont des besoins non satisfaits dans la région de l'Afrique de l'Ouest (FP2020, 2017)³. Ces femmes veulent espacer ou limiter les naissances mais n'utilisent pas les méthodes contraceptives modernes. Les défis sont, entre autres, l'insuffisance de qualité et de couverture des services de PF offerts et des

¹ <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/maternal-mortality#:~:text=La%20mortalit%C3%A9%20maternelle%20est%20tr%C3%A8s,la%20grossesse%20ou%20l'accouchement>

² https://www.prb.org/wp-content/uploads/2012/10/ouagadougou-partnership_fr.pdf

³ <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/family-planning-contraception>

politiques/programmes pour réaliser le dividende démographique, l'inégalité de genre qui restreint le pouvoir décisionnel des femmes et les crises humanitaires et sanitaires telles que celle de la pandémie de la Covid 19 qui limitent l'accès à la PF.

Face à ces défis persistants dans la région et à l'existence de domaines d'intervention inexplorés, le PO a lancé l'initiative « PO Après 2020 » et défini une nouvelle vision pour 2030.

Compte tenu de la volonté des pays du PO d'accélérer les progrès dans la région ouest africaine pour l'atteinte des objectifs en 2030, à savoir doubler le nombre d'utilisatrices de contraception moderne pour atteindre 13 millions d'ici 2030, il est important de mobiliser toutes les parties prenantes de l'écosystème des Droits de Santé Sexuelle et Reproductive (DSSR)/PF autour de cet objectif, y compris les journalistes et acteurs de média qui jouent un rôle déterminant dans le mouvement du PO. Il est ressorti de plusieurs études que les productions des journalistes et autres acteurs des média influent positivement l'utilisation de la PF par les femmes en âge de reproduction (FAR) et sur l'approbation de la PF par les hommes comme en atteste le rapport de capitalisation des interventions du Projet Initiative Sénégalaise de Santé Urbaine (ISSU)⁴. C'est donc dans la perspective d'accompagner les journalistes et autres acteurs des média dans ce processus d'information du grand public sur les thématiques liées aux DSSR/PF et d'engagement des décideurs à prendre des décisions adéquates pour l'atteinte des objectifs que le PC et l'UCPO organisent chaque année, depuis 2014, un concours d'excellence en production médiatique à l'intention des journalistes et blogueurs des neuf (9) pays du PO que sont le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo. Ce concours a pour objectif général de stimuler la production des journalistes et blogueurs pour accompagner la dynamique mise en marche en informant le public des enjeux des DSSR/PF et en responsabilisant les décideurs politiques et programmatiques pour une prise de décision adéquate afin de faire avancer les objectifs des plans nationaux de PF. Le concours n'a pas pu se tenir en 2020 du fait de la pandémie de Covid-19. Le présent rapport a pour ambition de documenter l'engagement des média dans le mouvement du PO à travers leur participation au concours.

⁴ <https://tciurbanhealth.org/wp-content/uploads/2017/06/Rapport-de-capitalisation-ISSU-2014.pdf>

Objectifs

L'objectif général de ce rapport est de documenter l'engagement des journalistes et autres acteurs des médias dans le mouvement du PO à travers le concours d'excellence en production médiatique.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Décrire les innovations du concours ;
- Evaluer l'intérêt que les journalistes et autres acteurs des médias des pays du PO accordent au concours ;
- Décrire les perceptions et opinions des parties prenantes au concours ;
- Apprécier la contribution des productions médiatiques sur la promotion de la PF dans la région.

Méthodologie

Pour cette documentation, plusieurs ressources ont été exploitées, notamment le rapport de l'évaluation des quatre (4) premières éditions du concours, effectuée en 2019, les rapports et procès-verbaux de délibération des 5^{ème} et 6^{ème} éditions du concours.

Par ailleurs des données ont été collectées auprès des lauréats, des participants au concours et des membres du jury international des 5^{ème} et 6^{ème} éditions du concours, sur la base de trois (03) questionnaires développés à cet effet, Au total 34 personnes dont trois (3) membres du jury, 19 participants au concours et 12 lauréats ont répondu aux questionnaires.

Pour ce qui concerne l'analyse des résultats relative à l'évaluation du niveau de participation des journalistes et autres acteurs des médias ainsi qu'aux performances obtenues en termes de palmarès, les résultats de la 4^{ème} édition ont servi de base de référence.

Résultats du suivi des recommandations de l'évaluation de 2019

A l'issue de l'évaluation de 2019, plusieurs recommandations avaient été formulées pour une amélioration de cette activité. Le tableau ci-dessous donne un statut de leur réalisation au moment de l'élaboration de ce rapport.

RECOMMANDATION	STATUT
Organiser des sessions de renforcement des capacités des journalistes et blogueurs dans le domaine des DSSR/ PF en vue d'améliorer leur participation au concours	
Lors du lancement du concours, renforcer la communication autour du concours avec l'appui des points focaux du PO, notamment dans les pays où les journalistes ont soumis peu de productions	
Produire une brochure sur les meilleurs articles des précédentes éditions et les diffuser ⁵	
Élargir le concours aux journalistes de la télévision	
Revoir la durée de soumission des productions : prévoir une période assez longue pour permettre aux journalistes de soumettre le maximum de productions, et de qualité	
Prendre les dispositions nécessaires pour démarrer la programmation de l'activité le plus tôt possible et profiter des déplacements de l'UCPO pour avoir des échanges avec les médias et leurs rédactions afin de mettre en exergue leur importance dans les actions du PO	
Apporter plus de visibilité aux lauréats afin d'encourager les soumissions pour les années suivantes	
Pérenniser le concours	
Envisager pour les lauréats un prix pouvant servir d'appui financier à la production d'enquêtes et de reportages	

Statut	Code couleur
Réalisée	
En cours	
Non réalisée	

⁵ [Une base de ressources publique donnant accès aux productions des journalistes dont le travail a été jugé excellent par un jury et récompensé comme tel est en cours de finalisation. L'objectif est de permettre aux futurs candidats, ou autres acteurs intéressés, de voir à quoi pourrait ressembler une production journalistique de qualité ou servir tout simplement de source de documentation pour les acteurs travaillant dans le domaine.](#)

Résultats de la documentation

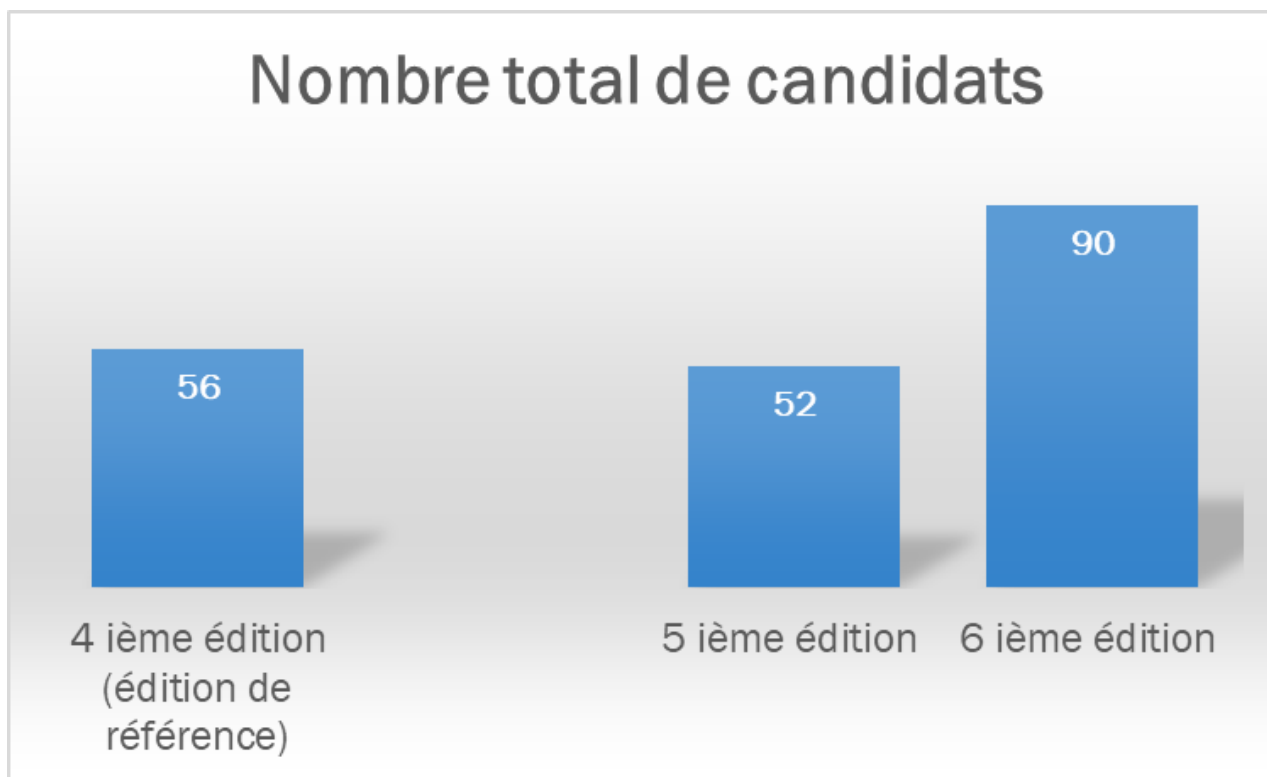
INNOVATIONS DU CONCOURS

Tenant compte des leçons apprises et recommandations des éditions précédentes, la 6^{ème} édition du concours d'excellence en production médiatique sur les DSSR/PF a connu quelques innovations à savoir :

- L'extension de la durée de l'activité : en 2021, pour la 6^{ème} édition, le concours a été lancé dès le 1er juillet avec un mois d'avance sur l'édition précédente pour permettre aux organisateurs une meilleure planification des différentes phases et donner du temps aux potentiels candidats de préparer des productions de qualité ;
- L'introduction de la catégorie télévision : la catégorie télévision longtemps réclamée par les acteurs des média a été ciblée en plus de celles déjà existantes à savoir, la presse écrite et en ligne, la radio et le blog ;
- Le changement dans la nature des prix octroyés : contrairement aux éditions passées où du matériel électronique et informatique était offert aux lauréats, à l'issue de la 6^{ème} édition, les 1^{ers} prix de chaque catégorie étaient constitués d'un chèque d'un montant d'un million de francs CFA (1 000 000 FCFA) et les 2^{èmes} prix, un chèque d'un montant de cinq cent mille francs CFA (500 000 FCFA). Cette décision d'offrir des prix sous forme monétaire a été motivée par le souci de soutenir financièrement les lauréats dans leurs futures productions.
- L'extension de la période d'éligibilité des productions (du 1er avril 2020 au 30 septembre 2021) : cette période a été rallongée pour permettre la prise en compte d'éventuelles œuvres produites au cours de la pandémie de Covid-19 ;
- L'augmentation du nombre de productions à soumettre par candidat : comparée aux éditions précédentes où les participants ne pouvaient soumettre qu'une production, pour la 5^{ème} édition, chaque candidat devait soumettre deux (2) productions dans la catégorie pour laquelle il avait opté. Face à la contrainte que cela a constitué pour certains candidats, tel n'a pas été le cas pour la 6^{ème} édition où tout candidat pouvait soumettre au maximum deux (2) productions, mais dans des catégories différentes.

PARTICIPATION AU CONCOURS

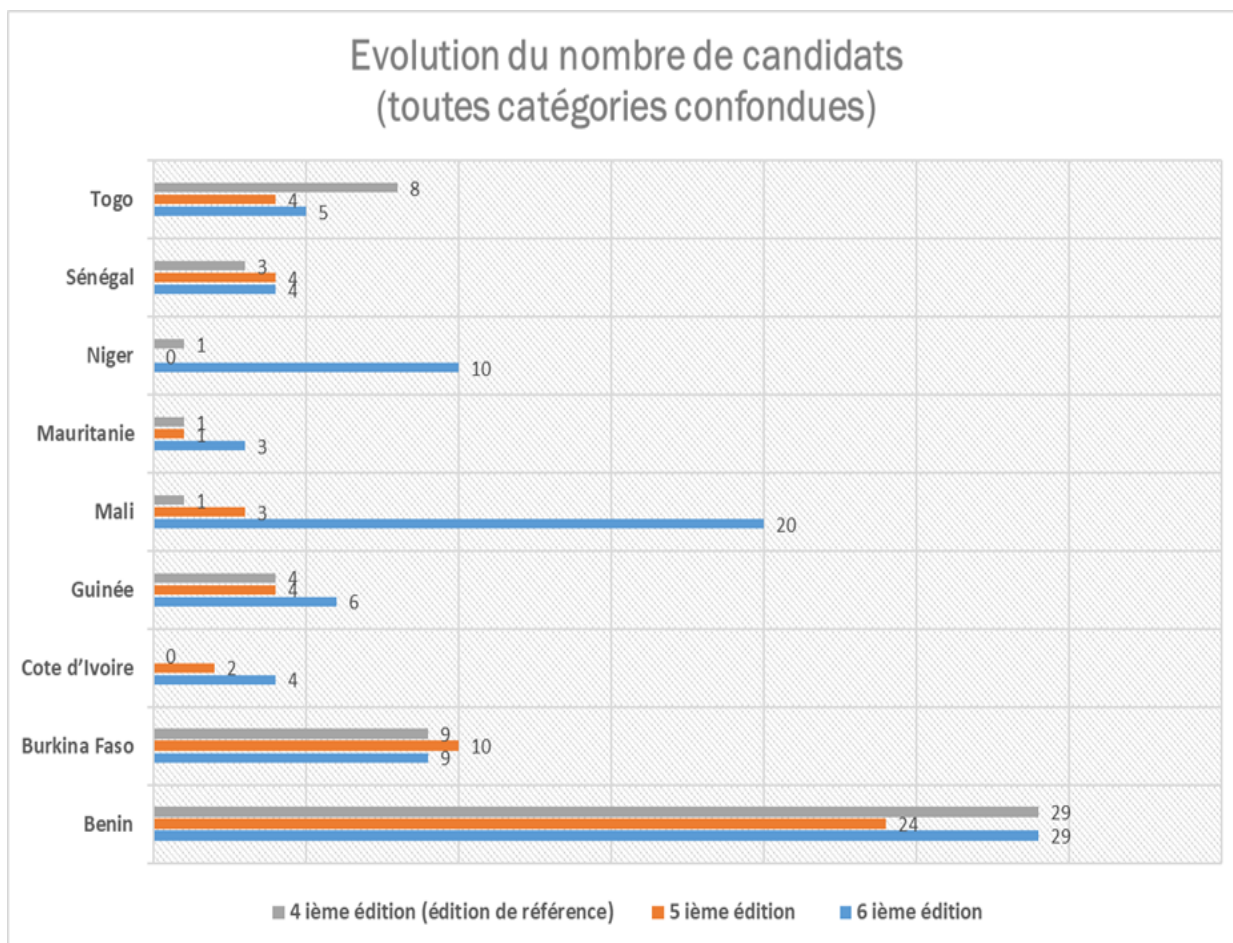
Effectif des candidats par édition



Graphique 1 : Evolution du nombre total de candidats après l'évaluation de 2019.

Par rapport à l'édition de référence (4^{ème}) durant laquelle 56 candidats ont participé au concours, l'effectif a chuté à 52 candidats pour la 5^{ème} édition avant de remonter à 90 pour la 6^{ème}, soit une régression de 7,1% lors de la 5^{ème} édition et une augmentation de 60,7% lors de la 6^{ème} édition toujours en référence à la 4^{ème} édition. Cette baisse de candidats constatée lors de la 5^{ème} édition pourrait sans doute s'expliquer par un changement intervenu dans les conditions de participation, et qui obligeait chaque candidat à soumettre deux (2) productions dans la catégorie pour laquelle il avait opté, ce qui pour certains candidats a constitué une contrainte majeure compte tenu du délai relativement court dont ils disposaient pour répondre à cette exigence. Toutefois, une seule production a été évaluée lors du concours. Cette obligation de soumission d'au moins deux (2) productions par candidat a été levée lors de la 6^{ème} édition.

Effectif des candidats par pays et par édition

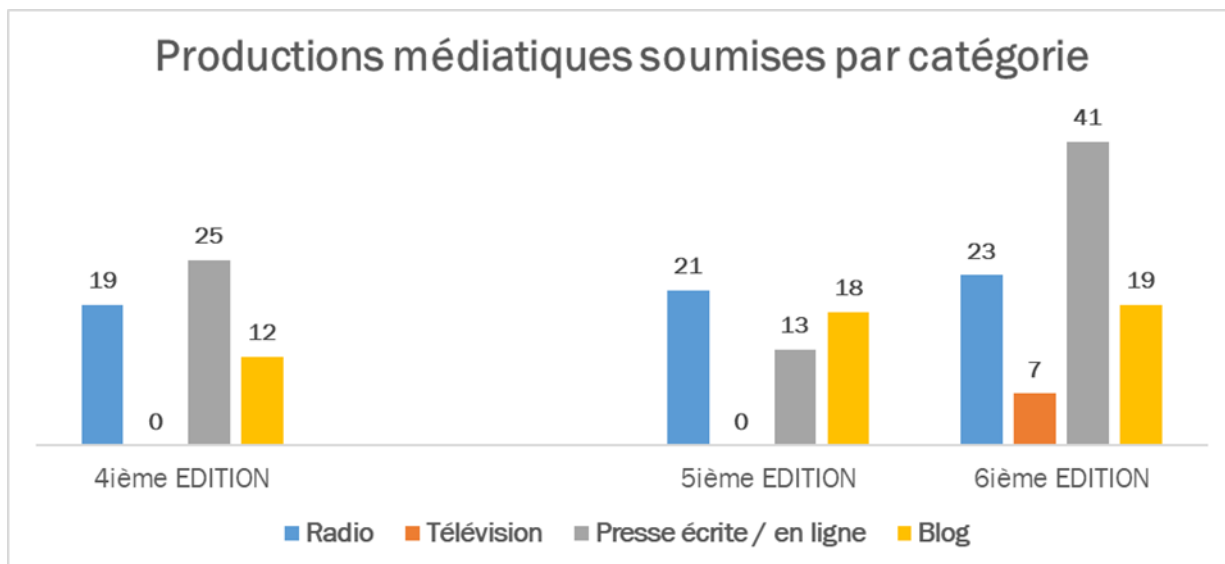


Graphique 2 : Evolution du nombre de candidats par pays, toutes catégories confondues

Il ressort du graphique 2 que, pour sept (7) des neuf (9) pays, à savoir la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo, le nombre de candidats ne dépasse pas 8 pour les 4^{ème} et 5^{ème} éditions. Toutefois, Le Mali et le Niger ont enregistré les plus grandes progressions. Le Mali est passé d'un (1) candidat à l'édition de référence à respectivement trois (3) et 20 candidats durant les 5^{ème} et 6^{ème} éditions. Pour ce qui concerne le Niger, le nombre de candidats est passé d'un (1) à l'édition de référence, à 10 pour la 6^{ème} édition.

Quel que soit l'édition considérée, le Bénin présente les effectifs de candidats les plus élevés (29 lors de la 4^{ème}, 24 à la 5^{ème} et 29 au cours de la 6^{ème} édition).

Productions soumises par catégorie



Graphique 3 ; Répartition des productions médiatiques soumises selon la catégorie

Il ressort du graphique 3 que la catégorie « Presse écrite/en ligne » a connu la plus grande progression en termes de nombre de publications soumises entre la 4^{ème} et la 6^{ème} édition passant de 25 à 41 publications. Toutefois, cette catégorie a connu une régression lors de la 5^{ème} édition avec seulement 13 productions soumises.

Les catégories radio et blog ont quant à elles enregistré de faibles progressions entre les différentes éditions. Il convient également de noter que le concours n'a été élargi à la catégorie télévision qu'à partir de la 6^{ème} édition. Pour cette catégorie, sept (7) productions ont été soumises.

La quasi-totalité des participants ayant rempli le questionnaire d'évaluation à l'exception de deux (2) parmi eux ont déclaré n'avoir rencontré aucune difficulté pour postuler au concours. Les deux (2) participants qui ont signalé des difficultés ont fait état pour l'un, de problèmes de transfert de fichier volumineux (candidat de la catégorie radio), et pour l'autre (candidat de la catégorie presse en ligne) de problème de sauvegarde par la plateforme des parties renseignées d'une production non finalisée.

Quand on ouvrait la page et qu'on quittait pour chercher une information et revenir compléter, nous étions obligés de tout reprendre à zéro.

(Un participant de la catégorie presse en ligne)

PALMARES DU CONCOURS

Performances des pays et par édition

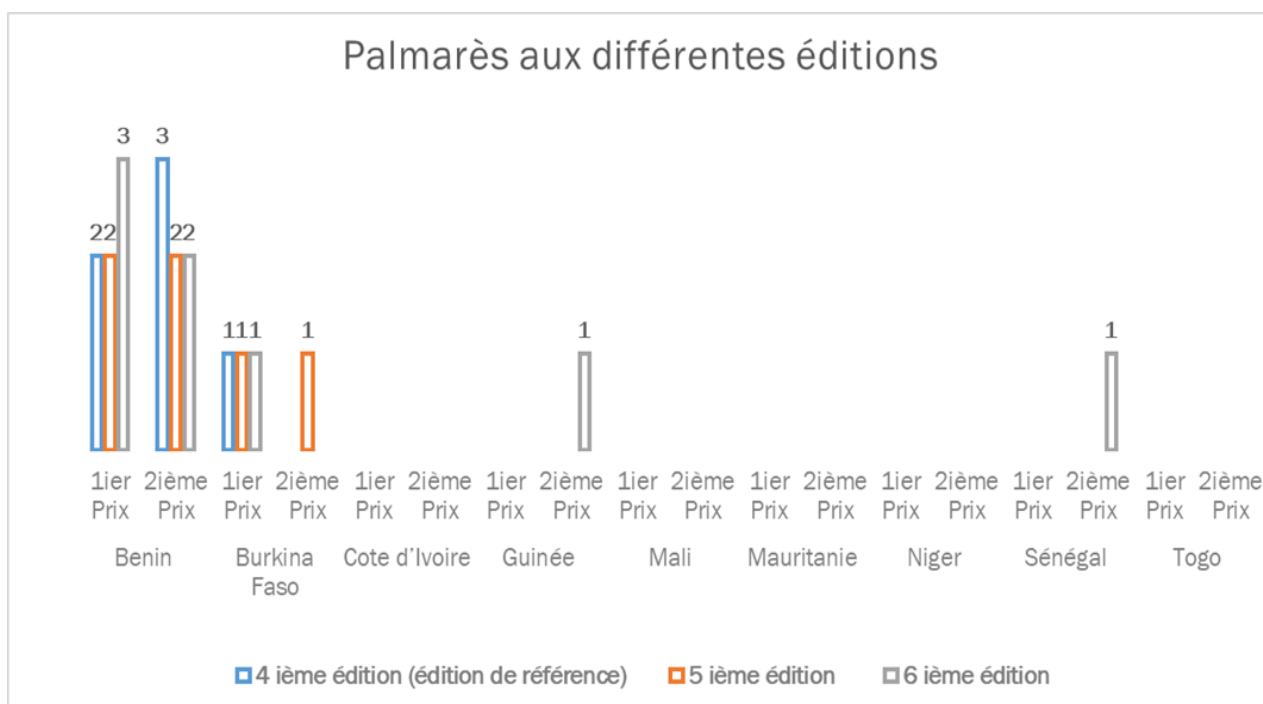
Tableau 1 : Performances par pays par rapport au nombre de productions soumises

PAYS	PERFORMANCES PAR EDITION ET PAR PAYS							
	4 ^{ème} édition		5 ^{ème} édition		6 ^{ème} édition		Performances cumulées 5 ^{ème} et 6 ^{ème} éditions	
	Nombre total de productions soumises	% de productions primées (1 ^{er} ou 2 ^{ème} Prix) et effectifs primés	Nombre total de productions soumises	% de productions primées (1 ^{er} ou 2 ^{ème} Prix) et effectifs primés	Nombre total de productions soumises	% de productions primées (1 ^{er} ou 2 ^{ème} Prix) et effectifs primés	Nombre total de productions soumises	% de productions primées (1 ^{er} ou 2 ^{ème} Prix) et effectifs primés
Bénin	29	17,2% (5)	24	16,7% (4)	29	17,2% (5)	53	16,9% (9)
Burkina Faso	9	11,1% (1)	10	20% (2)	9	11,1% (1)	19	15,7% (3)
Côte d'Ivoire	0	0%	2	0%	4	0%	6	0% (0)
Guinée	4	0%	4	0%	6	16,7% (1)	10	10% (1)
Mali	1	0%	3	0%	20	0%	23	0% (0)
Mauritanie	1	0%	1	0%	3	0%	4	0% (0)
Niger	1	0%	0	0%	10	0%	10	0% (0)
Sénégal	3	0%	4	0%	4	25% (1)	8	12,5% (0)
Togo	8	0%	4	0%	5	0%	9	0% (0)

A l'image du palmarès de l'édition de référence, les six (6) prix mis en compétition lors de la 5^{ème} édition ont tous été remportés par les candidats du Bénin (4 prix) et du Burkina Faso (2 prix) avec des performances respectives de 16,7% et 20% en rapport avec le nombre total de productions soumises. Pour la 6^{ème} édition, la catégorie télévision ayant été introduite avec deux prix supplémentaires, en plus du Bénin et du Burkina Faso dont les candidats se sont adjugés six (6) prix (5 pour le Bénin et 1 pour le Burkina Faso), les candidats de la Guinée et du Sénégal ont obtenu chacun un (1) prix.

S'il est vrai que le Bénin avec 53 productions (soit 37,3% du total de soumission des 5^{ème} et 6^{ème} éditions) affiche la plus forte participation au concours, les candidats du Bénin présentent également la meilleure performance en termes de proportion de productions médiatiques primées lors des deux dernières éditions cumulées avec 16,9% suivis de ceux du Burkina Faso avec 15,7% et du Sénégal avec 12,5%.

Palmarès des pays



Graphique 4 : Palmarès par pays de la 4^{ème} à la 6^{ème} édition

Comme pour l'édition de référence (4^{ème} édition), il ressort du graphique 4 que sur les quatorze (14) prix mis en compétition pour les 5^{ème} et 6^{ème} éditions, neuf (09) ont été remportés par des journalistes du Bénin (5 premiers prix et 4 seconds prix). Les journalistes du Burkina Faso occupent la deuxième place avec un total de trois (03) prix dont deux (02) premiers prix. Cette tendance confirme celle observée depuis le début du concours si l'on se base sur les données de l'évaluation de 2019. Les journalistes de la Guinée et du Sénégal ont obtenu chacun un (01) prix lors de la 6^{ème} édition. Enfin, sur ces deux (2) dernières éditions, les journalistes de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Togo n'ont pas été primés. Il convient de souligner qu'aucun participant du Niger n'a été enregistré à la 5^{ème} édition du concours. Les détails du palmarès selon la catégorie et le titre de la production, ainsi que le pays pour les deux (2) dernières éditions sont présentés dans l'annexe B du rapport.

PERCEPTIONS SUR LE CONCOURS

La totalité des participants et membres de jury qui ont répondu aux questionnaires d'évaluation considèrent le concours d'excellence médiatique comme une très bonne initiative qui permet d'amplifier la sensibilisation du public sur la santé sexuelle et reproductive et la PF, mais également de mener le plaidoyer auprès des décideurs et partenaires techniques et financiers pour un plus fort engagement autour des programmes de PF. Cette activité, selon eux, mérite d'être pérennisée.

Pour beaucoup de participants, le concours donne également une plus grande visibilité aux productions journalistiques sur la santé en général et la PF en particulier.

Compte tenu des critères d'évaluation des productions, les membres du jury ont une bonne appréciation de la qualité des productions dans la mesure où les candidats ont traité des sujets variés et touchant les différents aspects des droits en santé sexuelle et reproductive, de la population et du développement. Le contexte sanitaire, sécuritaire et humanitaire n'a pas été en reste lors de la 6^{ème} édition, même s'il a été insuffisamment pris en compte dans les productions. Il y a eu néanmoins quelques productions en lien avec la Covid-19 et sur la PF en situation d'urgence qui a été d'ailleurs le thème de la 10^{ème} réunion annuelle du PO. L'analyse des productions par les membres des différents jurys leur a également permis de relever la diversité des sources : personnes-ressources, experts, décideurs, responsables des OSC, gestionnaires et bénéficiaires des programmes - dans les productions primées, et l'effort des auteurs qui ont utilisé des résultats de recherches tels que les enquêtes démographiques et de santé, les études et autres données issues de documents de politique pour étayer leurs arguments. De plus en plus, les média parviennent à sortir de l'approche sanitaire classique de la PF pour explorer ses liens réels avec d'autres thèmes relatifs aux questions de population et de développement comme la capture du dividende démographique, la PF et la gestion du capital naturel, la PF en contexte d'urgence en lien avec l'actualité, etc. Ainsi, la multisectorialité de la PF est de plus en plus abordée.

EFFETS DES PRODUCTIONS MEDIATIQUES

Il ressort des données collectées lors des évaluations que les effets du concours et des productions médiatiques peuvent s'apprécier sur l'évolution de leur carrière professionnelle, l'amélioration des connaissances et opinions des populations sur les DSSR, sur les débats publics en rapport avec la PF et les changements de politiques et programmes de PF.

Effets du concours sur l'évolution de la carrière professionnelle des lauréats

La production a suscité beaucoup d'intérêt. Certains média m'ont même fait l'honneur de m'inviter sur des émissions pour parler du thème abordé dans la production et d'autres thèmes liés à la santé sexuelle et reproductive. À ces occasions, j'ai expliqué comment la planification familiale permet aux femmes d'être autonomes. Certains hommes, jadis réticents, ont marqué leur adhésion. Beaucoup sont prêts à permettre à leur femme de recourir à la planification familiale.

(Une lauréate du Bénin, catégorie radio)

Comme pour les éditions précédentes, selon plusieurs lauréats des 5^{ème} et 6^{ème} éditions, le fait d'avoir été primés au concours a apporté des changements dans leur carrière professionnelle en termes de motivation accrue, de reconnaissance par leurs pairs et leurs supérieurs hiérarchiques. Certains parmi eux ont été promus à la suite du concours. C'est le cas de ces deux lauréats qui témoignent : « *les responsables de l'ONG dans laquelle je travaille m'ont assuré que je ferai partie du groupe de personnes ressources et formateurs devant procéder à la mise en œuvre de ce projet* », « *Le prix a contribué à enrichir mon CV pour mériter le poste de Rédacteur en Chef quelques mois après l'avoir reçu* ». À la suite du

concours, certains lauréats ont été considérés au niveau de leurs rédactions comme experts en

matière de santé sexuelle, de la reproduction et PF et se sont vu désormais confiés les reportages abordant ces thèmes.

Effets du concours sur les débats publics

Selon certains participants et membres du jury, le concours a contribué à repositionner les débats publics sur la PF. A titre d'exemple ce lauréat du Burkina Faso de la catégorie presse en ligne qui affirme que « *L'article a été partagé sur les réseaux sociaux notamment Facebook plus de 220 fois* ». En plus d'avoir contribué à accroître la sensibilisation du public à travers les médias, certaines productions ont été utilisées sur des plateformes pour faciliter à certaines populations un meilleur accès à de bonnes informations sur les DSSR/PF, favorisant ainsi des opinions positives de leur part, leur adhésion et adoption de comportements responsables et de bonnes pratiques en matière de contraception dans les pays du PO.

L'ONG X intervenant dans la promotion des DSSR s'est servie de mon article pour montrer qu'il faut que les acteurs de la SSR doublent d'ardeur car il y en a encore un grand nombre d'adolescents et de jeunes qui n'utilisent pas les produits contraceptifs et n'ont pas assez d'information sur les DSSR.

(Un lauréat du Bénin, catégorie Blog)

Effets du concours sur les politiques et programmes PF

Au-delà d'avoir contribué à replacer la PF au cœur du débat public, dans certains pays, les productions médiatiques en général semblent avoir exercé une influence sur certaines politiques et décisions stratégiques prises en matière de promotion de la PF en particulier et plus généralement de la SR, même s'il n'est pas toujours aisé d'établir de façon formelle cette causalité. En atteste les propos de ce membre de jury présentés dans l'encadré.

Si le Bénin a, enfin publié cette année les textes d'application de la loi sur la SR et libéralisé la pratique de l'avortement sécurisé – textes qui ont été l'objet d'un fort plaidoyer des OSC de ce pays – il ne fait aucun doute que les journalistes (donc les médias) ont contribué à ce résultat en appuyant fortement par leurs productions les OSC qui menaient le combat.

(Un membre du jury)

Défis

La participation effective au concours de certains pays du PO demeure jusque-là un défi. Malgré le renforcement de la sensibilisation et l'implication d'autres acteurs des médias et points focaux, le nombre de candidats pour certains pays demeure toujours faible, voire quelque fois nul.

La pandémie de Covid-19 ayant limité les activités de collecte de données des acteurs de média sur le terrain, l'organisation du concours a été un réel défi, au point de n'avoir pas pu être réalisé en 2020.

Par ailleurs, face à la limitation des ressources exogènes pour soutenir les interventions en liens avec les DSSR/PF, la pérennisation de l'activité qui suppose un appui constant des partenaires financiers pourrait s'avérer problématique pour garantir le lancement du concours selon une périodicité annuelle.

Leçons apprises

Après huit (8) ans de mise en œuvre, le concours d'excellence en production médiatique des journalistes et autres acteurs des médias des pays du PO suscite toujours autant d'intérêt et d'engouement dans l'environnement des médias. Bien qu'une légère baisse du nombre de participants ait été noté lors de la 5^{ème} édition, le nombre de productions soumises n'a cessé de croître par la suite.

Les journalistes et blogueurs constituent des acteurs à part entière de l'écosystème des DSSR/PF en Afrique de l'Ouest du fait de leurs contributions à alimenter positivement les débats publics, et leur rôle non négligeable dans les changements de politiques et programmes. Les renforcements des capacités dont les acteurs des médias ont bénéficié, ont impacté positivement sur la diversité des thèmes traités et leur qualité.

Par ailleurs il apparait que la nature des prix octroyés peut être déterminante. Des prix en termes d'appui financier d'aide à la production semblent favoriser une plus grande participation des candidats.

Lors de la 6^{ème} édition, le Sénégal a réalisé une performance de 25% avec seulement 4 productions soumises. Cette performance notée suggère qu'une augmentation du nombre de soumission augmenterait de façon sensible le nombre de lauréats.

Recommandations

RECOMMANDATION	ECHEANCE	RESPONSABLE
Analyser les facteurs explicatifs des performances enregistrées par les candidats du Bénin en termes de nombre et de qualité des productions médiatiques sur la PF	A définir sous réserve de fonds disponibles	Population Council / UCPO
Renforcer la communication autour du concours à travers la publication de vidéos et spots sur les réseaux sociaux et la tenue d'une conférence de presse virtuelle de lancement du concours qui sera relayée sur Facebook et d'autres plateformes	Avant et pendant le lancement de chaque édition	UCPO/ EtriLabs/Population Council
Séparer les catégories presse écrite, presse en ligne et blog pour en faire des catégories différentes	Juillet 2022	Population Council / UCPO
Faire le plaidoyer auprès des partenaires financiers pour un soutien accru et permanent de cette activité	Continue	Population Council / UCPO
Poursuivre l'octroi des prix sous forme d'appui financier d'aide à la production ou sous forme de bourses	Continue	UCPO
Confectionner, en plus des certificats, des trophées pour les lauréats du concours	Continue	UCPO

Annexes

Annexe A : TDR du concours

Termes de référence du 6ème Concours d'excellence en production médiatique sur les Droits de Santé Sexuelle et Reproductive/Planification Familiale dans les pays du Partenariat de Ouagadougou

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Afrique de l'Ouest a une population qui croît de façon exponentielle avec une forte proportion d'adolescents et de jeunes. Le taux de fécondité dans cette région reste le plus élevé au monde avec une moyenne de 5,7 enfants par femme. Les taux d'utilisation de la planification familiale (PF) ont connu au cours de la dernière décennie, une progression significative passant de 6,3 % à 13,9 %, mais reste toujours en deçà des attentes.

Cette croissance rapide de la population demeure un véritable défi à relever par les gouvernants de plusieurs pays. La maîtrise de la forte croissance démographique est donc une nécessité pour les pays de l'Afrique de l'Ouest francophone.

Ainsi, en 2012, l'Afrique de l'Ouest francophone a choisi de repositionner la PF dans les stratégies de lutte contre la mortalité maternelle et de la pauvreté. Parmi les événements marquants, il y a la création du Partenariat de Ouagadougou (PO) en 2011 pour accélérer les progrès dans l'utilisation des services de PF dans les neuf pays membres du Partenariat que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo, la naissance de PF2020 à la suite de la Conférence de Londres, qui s'est tenue en juillet 2012, et l'élaboration de plusieurs générations de plans d'action nationaux en matière de PF par ces pays.

Entre 2011 et 2020, le nombre de femmes utilisatrices de méthodes modernes de contraception dans la sous-région atteint 6,5 million, occasionnant ainsi 3,8 millions d'utilisatrices additionnelles dans les pays du PO (UCPO, 2020).

Malgré les efforts entrepris par l'ensemble des parties prenantes, 26,9% des femmes (l'un des taux les plus élevés au monde) ont des besoins non satisfaits dans la région de l'Afrique de l'Ouest (FP2020, 2017).

Ces femmes veulent espacer ou limiter les naissances mais n'utilisent pas les méthodes contraceptives modernes. Les défis sont, entre autres, l'insuffisance de qualité et de couverture des services de PF offerts et des politiques/programmes pour réaliser le dividende démographique, l'inégalité de genre qui restreint le pouvoir décisionnel des femmes et les crises humanitaires et sanitaires telles que celle actuelle de la pandémie de la Covid 19 qui limitent l'accès à la PF.

Face à ces défis persistants dans la région et à l'existence de domaines d'intervention inexplorés, le Partenariat a lancé l'initiative « PO Après 2020 » et défini une nouvelle vision pour 2030.

Compte tenu de la volonté des Etats du PO d'accélérer les progrès dans la région ouest africaine pour l'atteinte des objectifs en 2030, à savoir doubler le nombre d'utilisatrices de contraception moderne pour atteindre 13 millions d'ici 2030, il est important de mobiliser toutes les parties prenantes autour de cet objectif. Les journalistes et acteurs de média jouent un rôle déterminant dans le mouvement du PO. Ainsi il est apparu important de disposer de journalistes et de blogueurs compétents qui peuvent accompagner ce processus en informant les publics sur les thématiques liées aux Droits de Santé Sexuelle et Reproductive (DSSR)/PF et d'encourager les décideurs à prendre des décisions adéquates pour l'atteinte des objectifs. Ils pourraient en outre jouer un rôle de veille dans le respect des engagements pris par les neuf pays du PO devant la communauté internationale.

Dans cette perspective, le Population Council et l'Unité de Coordination du Partenariat de Ouagadougou annoncent le lancement de la 6ème édition du concours d'excellence en production médiatique à l'intention des journalistes et blogueurs des pays membres du PO.

OBJECTIFS DU CONCOURS

Objectif général

Stimuler la production des journalistes et blogueurs pour accompagner la dynamique mise en marche en informant le public des enjeux des DSSR/PF et en responsabilisant les décideurs politiques et programmatiques pour une prise de décision adéquate afin de faire avancer les objectifs des plans nationaux de PF.

Objectifs spécifiques :

- Susciter la production d'articles et émissions sur les DSSR/PF par les journalistes et blogueurs des pays membres du PO ;
- Promouvoir les objectifs en matière de SR/PF des pays membres du PO ;
- Valoriser l'information sur les DSSR/PF et la contribution des journalistes et des blogueurs à la promotion de la PF dans les pays membres du PO ;
- Stimuler la collaboration des journalistes et des blogueurs avec les points focaux du PO et autres acteurs dans le domaine de la PF dans les pays membres ;
- Encourager les journalistes et les blogueurs à tenir leur gouvernement redevable et transparent par rapport à leurs engagements en matière de SR/PF et à son financement ;
- Contribuer à l'identification de potentiels journalistes champions en SR/PF au niveau de la région;
- Disposer d'informations permettant d'évaluer la contribution des média à la promotion des DSSR/PF dans la région.

Éligibilité

Sont éligibles les journalistes et blogueurs qui remplissent les conditions suivantes :

- Être citoyen d'un pays membre du PO ;
- Être affilié, pour les journalistes, à un organe de presse écrite (journal, magazine ou journal en ligne) de radio ou de télé accrédité dans le pays ;
- Être animateur (journaliste ou non) d'un blog qui a au moins un an d'existence.

Les journalistes peuvent soumettre leurs œuvres dans l'une des quatre catégories de production suivantes :

- Presse écrite/Presse en ligne ;
- Radio ;
- Télévision
- Blog.

Genres rédactionnelles concernées

Les genres de productions concernés sont les genres rédactionnels suivants :

- **Presse écrite et presse en ligne** : l'enquête, le reportage, l'interview ;
- **Radio** : le magazine, l'interview, la table ronde et le grand reportage. La durée des productions ne doit pas dépasser 15 minutes ;
- **Télévision** : le magazine, le grand-reportage, l'interview et l'enquête. La durée des productions ne doit pas dépasser 15 minutes.

Les productions doivent remplir les critères suivants

- Le sujet doit être relatif aux DSSR/PF ;
- Le sujet doit être relatif à un pays membre du PO ;
- La production doit avoir été diffusée ou publiée la première fois entre le 1^{er} avril 2020 et le 30 septembre 2021 ;
- La production doit avoir été publiée/diffusée dans un media d'un des pays membres du PO ;
- La production doit être en français. Concernant les productions vidéos en langues locales, les sous-titrages devront se faire en français.
- La production peut être l'œuvre de co-auteurs, toutefois, un seul représentant sera invité à assister à la cérémonie de remise de prix ;
- Tout candidat peut soumettre deux productions, cependant elles devraient être soumises dans deux catégories différentes.
-

Critères d'exclusion

- Les productions ayant déjà été soumises auparavant à un concours ne seront pas acceptées.
- Les institutions ou les organisations ne sont pas éligibles au concours.

Procédure de soumission des productions

La participation est gratuite mais une souscription est nécessaire.

Les demandes peuvent être soumises à l'adresse suivante : ucpo@partenariatouaga.org

Les documents requis pour la soumission sont les suivants :

- Formulaire de demande
- Biographie
- Une version électronique du travail à soumettre.

Composition du Jury

Un jury **international** composé de représentants des institutions organisatrices du concours, de la société civile et de journalistes expérimentés occupant ou ayant occupé de hautes fonctions dans les médias de leur pays, évaluera les travaux des candidats.

La décision des juges concernant tout ce qui a trait au concours est définitive et aucune correspondance n'entrera en ligne de compte à aucun moment.

Critères d'évaluation des productions

En plus du respect de l'éthique et de la déontologie journalistique, tous les contenus seront évalués selon les critères suivants :

- Pertinence du sujet
- Originalité
- Aptitude exceptionnelle à sensibiliser le public sur les DSSR/PF
- Bonne compréhension du sujet
- Clarté, précision et élégance du langage utilisé
- Recherche documentaire
- Diversité des sources

La sélection des lauréats sera basée sur la production du candidat sans tenir compte du genre, de la nationalité, de la situation géographique ou des opinions religieuses ou politiques.

Prix et récompense

Un prix sera remis aux deux (02) meilleures productions de chaque catégorie :

- Les 1^{er} Prix recevront un chèque d'un montant d'un million de francs CFA (1 000 000fcfa)
- Les 2^{ème} Prix recevront un chèque d'un montant de cinq cent mille francs CFA (500 000 fcfa)

Les prix seront officiellement décernés en décembre à l'occasion de la réunion annuelle virtuelle du PO.

Comment participer

Pour obtenir le formulaire de soumission ou pour toute question sur le concours, veuillez contacter ucpo@partenariatouaga.org

Dates importantes à retenir :

- Lancement du Concours : le 1^{er} Juillet 2021
- Période de publication/diffusion des productions : 1er Avril 2020 et le 30 Septembre 2021
- Date limite de dépôt des œuvres : 30 septembre 2021
- Compilation, vérification des productions avant envoi aux membres du jury : 4 octobre 2021
- Examen des productions par le jury : 5 au 26 octobre 2021
- Compilation des notes des membres du jury : 26-28 octobre 2021
- Conférence call des membres du jury : 28 octobre 2021
- Notification : 30 octobre 2021
- Remise de prix : Décembre 2021.

Droit d'utilisation

En participant à ce concours, les candidats confirment que leurs productions sont des œuvres originales qui ne violent les droits d'aucune personne tierce. Les candidats acceptent la responsabilité entière de la paternité de leur œuvre et s'engagent à rembourser les organisateurs en cas de plainte d'une tierce partie par rapport à la paternité de la production. Les candidats acceptent de donner le droit d'utiliser leur production primée sans paiement ou frais pour des objectifs promotionnels ou informationnels.

A propos des organisateurs

Le Population Council s'attelle aux questions cruciales de la santé et du développement – qu'il s'agisse d'endiguer la progression du VIH, d'améliorer la santé reproductive et d'offrir aux jeunes la promesse d'une vie satisfaisante et productive. Par ses travaux de recherche en biomédecine, en sciences sociales et en santé publique dans 50 pays, il s'efforce d'apporter avec ses partenaires des solutions qui conduisent à des politiques, des programmes et des technologies plus efficaces, pour améliorer la vie partout dans le monde. Fondé en 1952, le Population Council est une organisation non gouvernementale à but non lucratif. Il siège à New York sous la conduite d'un conseil d'administration international. (Pour plus d'informations, visiter le site ci-après : www.popcouncil.org)

Le Partenariat de Ouagadougou a été lancé en février 2011, lors de la Conférence régionale sur la Population, le Développement et la Planification Familiale : l'urgence d'agir, qui s'était tenue dans la capitale du Burkina Faso. Il mise sur l'engagement des gouvernements, une meilleure coordination entre les bailleurs de fonds pour optimiser leurs soutiens aux pays, une accélération de la mise en œuvre des interventions à haut impact et également sur une collaboration et coopération aux plans national et régional pour remédier au taux élevé des besoins non satisfaits en matière de planification familiale. Le Partenariat de Ouagadougou compte neuf pays membres : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo. (Pour plus d'informations, visiter le site ci-après : www.partenariatouaga.org)

Annexe B : Liste des productions médiatiques et auteurs primés lors des 5^{ème} et 6^{ème} éditions du concours

EDITION	CATEGORIE	PAYS	PRIX	LAUREAT	TITRE DE LA PRODUCTION
5 ^{ème}	Radio	Bénin	1 ^{ier}	M. Agbota M. Ernest	De la gestion intelligente du capital naturel par la planification familiale
		Bénin	2 ^{ème}	Mme Otchoumaré Isabelle	La planification familiale : un moyen pour autonomiser la femme
	Presse écrite	Burkina Faso	1 ^{ier}	Mme SAWADOGO Afsetou	Méthodes contraceptives : dans l'intimité des personnes handicapées
		Bénin	2 ^{ème}	M. HADJIHOU Bergedor	Les vidomègons en territoire inconnu
	Blog/Presse en ligne	Bénin	1 ^{ier}	Mme HOUNKPATIN Nafissate Tatiana	Préservatifs : les 11 excuses bidons des personnes qui refusent d'en mettre
		Burkina Faso	2 ^{ème}	M. Kindo Noufou	Zalissa, jeune mariée enceinte pour la 4 ^{ème} fois sans le vouloir
6 ^{ème}	Presse écrite / en ligne	Burkina Faso	1 ^{ier}	Mme Zalissa SORE	Méthodes contraceptives : cette pilule qui passe facilement chez certains, difficilement chez d'autres
		Bénin	2 ^{ème}	M. Fulbert ADJIMEHOSSOU	Planification familiale au Bénin : Le droit de veto persistant des hommes
	Radio	Bénin	1 ^{ier}	M. Achille FATONDJI	Les droits à la santé sexuelle et reproductive : Quand l'information fait défaut
		Bénin	2 ^{ème}	M. Kolawolé Boniface BIAOU	Contraception : quand la femme béninoise exige désormais des méthodes applicables aux hommes
	Blog	Bénin	1 ^{ier}	M. Chamsou Dine BAGUIRI	Boom des grossesses post-confinement en milieu scolaire : quelle thérapie pour l'Afrique ?
		Sénégal	2 ^{ème}	M. Ibrahima FALL	Prise en compte des besoins des jeunes en SSR dans les engagements du Sénégal
	Télévision	Bénin	1 ^{ier}	Mme Alexandra Djotan	Eliminer les obstacles pour une prévalence contraceptive au Bénin
		Guinée	2 ^{ème}	Mme BARRY Hadiatou	Planification familiale : Les avantages chez les femmes à mobilité réduite

